

Synthèse



Lexique

- **Compétences** : combinaison du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans une situation de travail donnée.
- **Flexibilité du travail** : mode de gestion des ressources humaines permettant à l'organisation d'adapter rapidement ses ressources humaines aux variations de son activité et à son environnement.
- **Formation** : investissement immatériel réalisé par une organisation pour maintenir et développer les compétences de ses salariés.
- **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)** : démarche qui vise à adapter les ressources humaines aux besoins des entreprises.
- **Mobilité** : changement apporté aux conditions de travail du salarié (catégorie professionnelle, fonction, lieu de travail...).
- **Polyvalence** : aptitude d'un salarié à effectuer des activités différentes au sein d'une même organisation.
- **Qualifications** : aptitude d'un salarié à exercer un emploi selon ses fonctions, ses diplômes et son expérience.
- **Recrutement** : permet de répondre à un besoin quantitatif ou qualitatif de ressources humaines de l'organisation.